


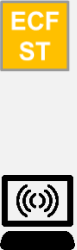
Formulaire de demande de Soutien pour la plateforme d'optimisation d'équipement de la chaîne du froid pour Novembre 2017

Date du document : Avril 2017

Documents de candidature pour 2017 :

Il est conseillé aux pays qui déposent une demande de soutien pour la plateforme d'optimisation d'équipement de la chaîne du froid (ECF) auprès de Gavi en 2017 de se reporter aux documents suivants, dans l'ordre dans lequel ils sont présentés ci-dessous :



	<p>Objet de ce document :</p> <p>Ce formulaire de demande doit être rempli afin de solliciter un soutien pour une plateforme d'optimisation d'ECF.</p> <p>Les demandeurs sont tout d'abord tenus de lire les directives générales pour tous les types de soutien, puis les directives de plateforme d'optimisation d'ECF. Les demandeurs doivent ensuite remplir le formulaire de demande et le soumettre par e-mail à proposals@gavi.org.</p>
	<p>Ressources disponibles pour aider à remplir ce formulaire de demande :</p> <p>un guide technologique consacré au choix de l'équipement pour les pays qui souhaitent faire une demande de soutien de plateforme d'optimisation d'ECF est disponible ici : www.gavi.org/support/hss/cold-chain-equipment-optimisation-platform/</p> <p>De nombreuses ressources techniques, en lien avec la gestion de l'équipement de la chaîne du froid pour les vaccins, sont disponibles sur TechNet-21 : www.technet-21.org/en/resources/cold-chain-equipment-management</p>
<p>Liens internet et contacts :</p> <p>Tous les documents de demande sont disponibles sur la page internet « Demander un soutien » de « Gavi : http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/. Pour toute question relative aux directives de demande, merci de prendre contact via countryportal@gavi.org ou auprès de votre gestionnaire de programme pays (CSM).</p>	



Les pays sont informés que, en fonction des recommandations issues de la réunion de le CEI, les **montants finaux approuvés peuvent différer** de ce que les pays ont demandé.

Le montant final approuvé dépendra de la disponibilité des fonds.

Gavi fera en sorte d'offrir aux pays leur modèle de 1^{er} choix. Cependant, il se pourrait également que les pays reçoivent soit leur 2^{ème} ou 3^{ème} choix en fonction des équipements sélectionnés dans le modèle de budget (Colonnes CA et CB).

SOMMAIRE

Partie A : Informations concernant le demandeur	1
Partie B : Pièces jointes obligatoires : Stratégies et plans nationaux.....	42
Partie C : Analyse de la situation et soutien demandé	84
Partie D : Phase de soutien initial.....	176
Partie E : Phase de soutien accru.....	2310
Partie F : Modèle de budgétisation	2714
Partie G : Cadre de performance	2916

RESUME EXECUTIF DE LA DEMANDE

Le faible taux d'électrification des CSPS a conduit à l'utilisation d'ECF majoritairement à absorption (81%), caractérisés par leur fonctionnement non optimal et coûteux. En dépit des efforts investis dans la maintenance, l'obsolescence grandissante du parc des ECF reste un goulot d'étranglement pour la chaîne d'approvisionnement du vaccin. Parallèlement, le pays fait face à de nouveaux défis en termes d'introduction de nouveaux vaccins et d'extension de la couverture sanitaire avec l'ouverture de nouveaux centres de vaccination. Cette situation nécessite l'acquisition d'ECF en qualité et en quantité.

La demande du Burkina Faso concerne donc d'une part la rénovation du parc des ECF pour raison d'obsolescence et de non-conformité aux normes PQS, et d'autre part un programme d'extension qui répond aux exigences de Gavi.

Le PNDS 2011 - 2020 fait un constat clair de la situation initiale ; le PPac 2016-2020 révisé et l'évaluation de la GEV 2012 ainsi que la GEV de supervision de 2015 démontrent le chemin parcouru et fixent des objectifs parfaitement en ligne avec la politique sanitaire énoncée.

La présente proposition fait le lien avec le plan RSS3, servant à financer le programme de maintenance des ECF, l'acquisition de véhicules de transport réfrigérés, de véhicules de supervisions et de motos pour les stratégies avancées.

Les résultats de l'EMC 2015 ont montré que des écarts existent selon le niveau d'instruction des parents et cela varie d'une région à une autre.

Pour assurer l'équité (accessibilité financière et géographique, niveau d'instruction des parents, sexe...), l'Etat a rendu gratuite la vaccination, a réduit le rayon moyen d'action par la construction de CSPS et rendu gratuite l'éducation au niveau du primaire. Les données administratives de suivi des activités de vaccination démontrent qu'il n'existe pas d'inégalité sexo-spécifique dans la vaccination (confère document unique chapitre II : amélioration de la couverture et de l'équité).

L'acquisition de nouveaux ECF notamment grâce à la plateforme permettra, en plus des efforts déjà consentis de :

- couvrir les besoins des CSPS en terme d'ECF;
- améliorer l'accessibilité des populations aux services de vaccination à travers la dotation des CSPS en voie d'ouverture ou en construction en ECF de dernière génération ou plus performants. ;
- renforcer les capacités de stockage des dépôts PEV à tous les niveaux à travers l'acquisition d'ECF de dernière génération ou plus performants (cf. document requis chapitre II pages 15-16)

L'accessibilité aux centres de santé, dont le rayon moyen est actuellement de 7 km devrait être réduit à moins de 5 Km en 2022 grâce à la mise en œuvre de la nouvelle carte sanitaire. La distance moyenne des CSPS aux sites d'approvisionnement qui est de 35 km devrait sensiblement diminuer avec les ouvertures prochaines de

nouveaux districts.

En phase de soutien initial (2018-2019) la demande concerne l'équipement de 2299 sites dont :

- 2228 CSPS avec 2228 ECF de nouvelles générations dont une extension de 288 CSPS pratiquant la vaccination sans ECF et le remplacement /réhabilitation de 1940 ECF non PQS, de capacité inadéquate, non fonctionnels ou avec ECF PQ obsolètes sur 1940 sites.
- 71 sites avec 99 ECF de nouvelle génération en expansion dans les districts.

En phase de soutien accru la demande concerne 293 sites dont :

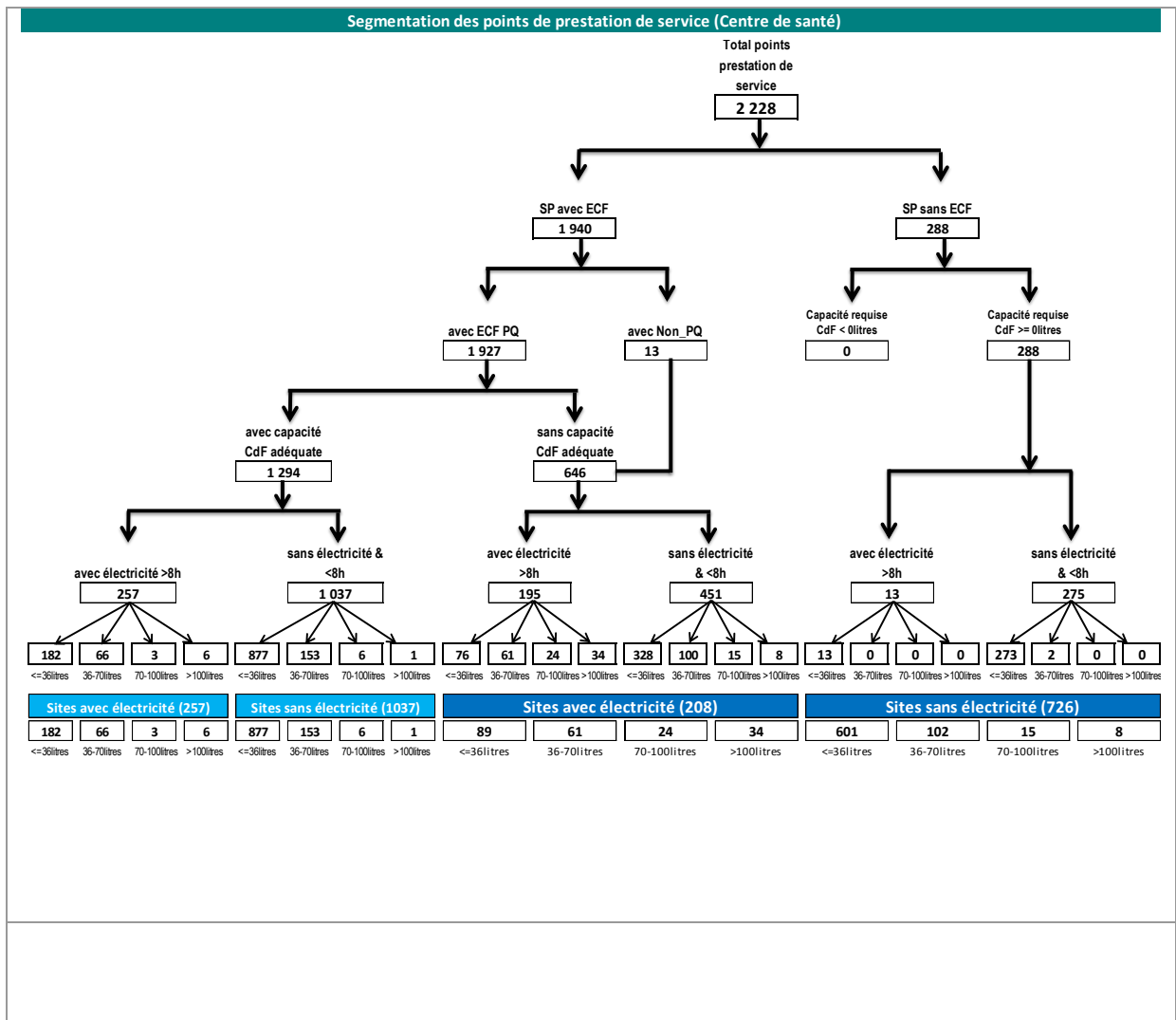
- 43 districts en expansion avec 47 ECF de nouvelle génération ;
- 250 CSPS en extension avec 250 ECF dont 175 ECF solaires et 75 électriques.

Le pays prévoit solliciter une assistance technique pour la planification, la gestion du déploiement, le suivi ainsi que l'évaluation du soutien de la plateforme.

Les 5 indicateurs obligatoires sont prévus ainsi que 2 indicateurs complémentaires (pleine disponibilité des stocks, alerte de température,

La contribution de la plateforme permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- **Leadership** : normaliser les équipements et mettre en place des procédures standard et une maintenance performante créant ainsi une dynamique favorisant le bon fonctionnement de la CdF.
- **Plans d'amélioration** : poursuivre l'amélioration constatée depuis 2011 et répondre aux objectifs du PPAc, de la GEV et du plan de maintenance.
- **Données** : poursuivre et finaliser le monitoring de température à tous les niveaux avec les Fridge-tags en complément aux démarches entreprises dans le suivi en ligne des ECF et des chambres froides.
- **Equipements** : Améliorer la performance en termes de réduction des pannes et de pertes de vaccins grâce à l'introduction progressive d'ECF de nouvelle génération. La segmentation des CSPS, suite à l'analyse de l'inventaire 2016 et mis à jour en Juillet 2017, dont le schéma ci-dessous représenté, a permis d'orienter la sélection des ECF en solaire ou électrique et de capacité de stockage satisfaisant aux besoins requis. Les équipements sélectionnés sont conformes aux exigences de Gavi et adaptés aux conditions de chaque entité. Le plan de maintenance est en phase avec le planning de remplacement/réhabilitation, ainsi que l'extension et l'expansion. Il sera financé par le RSS3, le budget de l'Etat et les autres partenaires. Le projet d'une valeur de **\$ 19 283 162 US** touche toutes les régions du pays de manière équitable et est en adéquation avec les besoins de capacité à tous les échelons et la politique du pays. Une direction centrale chargée de coordonner les activités de maintenance a été récemment créée.
- **Configuration de la chaîne d'approvisionnement** : améliorer l'accessibilité et la couverture sanitaire grâce à l'équipement de 250 centres de santé supplémentaires. Les cartes sanitaires par régions permettent de visualiser les centres de soins opérationnels, en construction, et en projet.



PARTIE B : PIÈCES JOINTES OBLIGATOIRES : STRATÉGIES ET PLANS NATIONAUX

Cette section fournit une liste des stratégies, plans et documents nationaux en lien avec la chaîne d'approvisionnement et le soutien demandé, qui doivent être joints à la demande.



Tous les documents indiqués dans le tableau ci-dessous sont **obligatoires**, doivent impérativement être **joints** à votre demande, doivent impérativement être les documents **définitifs** et doivent être **datés**. Seules les **demandes complètes** seront étudiées.

2. Pièces jointes obligatoires :

N°	Stratégie/Plan/Document	Joint(e) Oui/Non	Version définitive (datée)	Durée	Commentaires
1	Feuille de signature du ministère de la Santé et du ministère des Finances, ou de leurs délégués	Oui	Oui		Réunions du CCIA tenue le 25/08/2017 pour amendement et validation des différents documents y relatifs.
2	Procès-verbal de la réunion du forum de coordination (CCIA / CCSS ou équivalent) approuvant la proposition ¹	Oui	Oui		Rapport CCIA du 25 Août 2017
3	Plan de développement national du secteur de la santé	Oui	Oui	2011-2020	Fini en 2020 et sera revue pour prendre en compte la période de la soumission.
4	PPAc	Oui	Mars 2017	2016-2020	Révisé en mars 2017
5	Évaluation de la GEV	Oui	30 Août 2012	5 ans	Un plan d'amélioration a été élaboré à la suite de la GEV 2012.
6	Plan d'amélioration de la GEV	Oui	Oui	2012-2017	Une GEV de supervision réalisée 2015 a permis d'apprécier le niveau d'amélioration des différents critères de la GEV.
7	Plan annuel de mise en œuvre de la GEV et Rapport de mise en œuvre du plan d'amélioration de la GEV ²	Oui	Oui	2012-2017	Révisé en Août 2017.
8	Outil d'Inventaire de l'OMS	Oui	Oui		Dernière version d'août 2017 a été utilisée

¹ Dans le cas des demandes de soutien au RSS ou de plateforme d'optimisation de l'ECF, le procès-verbal doit indiquer que ces deux sujets ont été discutés et approuvés.

² Le rapport annuel sur les progrès du plan de travail et le plan de mise en œuvre de la GEV doivent être mis à jour au plus tard dans les trois (3) mois avant la demande de soutien à la plateforme.

2. Pièces jointes obligatoires :

N°	Stratégie/Plan/Document	Joint(e) Oui/Non	Version définitive (datée)	Durée	Commentaires
9	Le rapport d'inventaire de l'ECF et Plan de répartition des installations	Oui	Oui	2018-2021	Le plan de répartition est intégré dans le document unique exigé et mis à jour en août 2017(item 10).
10	Un document unique : Document requis Chapitre 1 : Plan de remise en état et d'expansion de l'ECF Chapitre 2 : Amélioration projetée de la couverture et de l'équité Chapitre 3 : Plan de déploiement stratégique Chapitre 4 : Plan de sélection de l'équipement	Oui	Oui	2018-2021	Elaboré en mars et révisé en août 2017.
11	Plan d'entretien avec financement et source de financement	Oui	Oui	2018-2022	Révisé en août 2017.
12	Preuve du statut de dérogation des exonérations tarifaires concernant l'ECF	Oui	Oui		Confère convention entre l'Etat et l'UNICEF. Il sera renouvelé en cas de péremption.
13	Termes de référence pour le forum de coordination adéquat, y compris toutes les sections précisées à la section 5.2 des directives générales de la demande	Oui	Oui		
14	Procès-verbaux des réunions du forum de coordination des 12 derniers mois précédant la proposition	Oui	Oui		4 procès-verbaux disponibles.
15	Autres documents pertinents <ul style="list-style-type: none"> ✓ Carte sanitaire Burkina Faso ✓ Décret réforme des équipements ✓ EPI_Log_Forecasting_Stool ✓ Plan d'action annuel 2017 ✓ EMC ✓ Réponses aux recommandations du CEI 	Oui	Oui		Carte sanitaire Révisée en 2015

3. Comment les stratégies, plans et documents ci-dessus étayent-ils la demande de soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF (soutien initial et soutien accru) ? (1 page maximum)

Les documents annexés décrivent la situation générale du pays, identifient les contraintes et définissent les objectifs du Burkina Faso en matière de santé, dont découlent les besoins en ECF présentés dans cette demande. A cet effet ils présentent l'état détaillé du parc des ECF, la performance de la CdF et les principaux indicateurs. Ils identifient les lacunes et goulots d'étranglement constatés et présentent les mesures prises, en cours et planifiées pour corriger la situation et améliorer la performance globale de la CdF. Par exemple :

Dans le PNDS 2011-2020, l'un des objectifs est d'accroître l'utilisation des services de santé et de nutrition de qualité en faveur de la population en général et des groupes spécifiques en particulier. Un axe d'intervention portant sur le renforcement de l'offre de services de qualité en faveur de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent a été défini avec une action prioritaire portant sur le maintien de la couverture vaccinale. L'opérationnalisation du domaine de vaccination est faite à travers le plan pluri annuel complet (PPAc) dont l'objectif est de réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies évitables par la vaccination d'ici 2020. Cette demande contribuera à l'atteinte de ces objectifs par le renforcement des ECF au niveau districts et CSPS.

Le rapport d'inventaire des ECF révisé donne une situation sur l'état de fonctionnement des équipements au niveau central, intermédiaire et opérationnel.

Le plan de remise en état et d'expansion des ECF, le plan de sélection des ECF ainsi que le plan de déploiement stratégique, ont permis de faire la situation sur l'existant et les besoins additionnels en ECF qu'il faut acquérir pour non seulement renforcer les capacités de stockage à tous les niveaux, mais aussi améliorer la qualité de conservation des vaccins.

Le plan de maintenance, financé à travers le RSS 3 et le budget de l'état, contribuera à assurer la maintenance préventive et curative des ECF pour pérenniser la fonctionnalité de ces équipements et assurer la qualité de stockage des vaccins. Aussi un plaidoyer est fait pour susciter l'appui des partenaires techniques et financiers.

L'évaluation GEV de 2012 a permis d'identifier les forces et les faiblesses et a conduit à l'élaboration d'un plan d'amélioration des écarts. Une GEV de supervision réalisée en 2015 par le programme montre déjà une tendance positive des scores des différents critères suite à la mise en œuvre du plan d'amélioration 2012. Cette tendance est surtout significative au niveau central et reste encore timide pour les autres niveaux du système.

La carte sanitaire permet non seulement de localiser chaque formation sanitaire sur la carte du Burkina Faso, mais aussi déterminer les nouveaux sites à construire pour assurer une meilleure couverture sanitaire et une accessibilité géographique des populations à des soins de qualité dont la vaccination des enfants et des femmes.

4. Décrivez de quelle manière les parties prenantes à la chaîne d'approvisionnement (y compris le forum de coordination (CCIA/CCSS ou équivalent), le gouvernement, les GTLN, les GTCV, les principaux donateurs, les partenaires, les OSC et les principaux exécutants) ont été impliquées dans la mise en place de la demande, y compris si le quorum a été atteint lors de la réunion d'approbation

Le pays dispose-t-il d'un groupe de travail logistique national (GTLN) permanent et opérationnel ? Si ce n'est pas le cas, le pays prévoit-il d'en mettre un en place et quand ?

Gavi et ses partenaires Alliance encouragent la mise en place d'un tel groupe afin de coordonner les activités des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que les investissements rattachés à la chaîne d'approvisionnement sanitaire, vaccination incluse.

Une ou plusieurs des exigences Gavi n'a-t-elle (n'ont-elles) pas été remplie(s) pour garantir la fonctionnalité de base des forums de coordination ? Merci d'expliquer ensuite les raisons et l'approche pour aborder ceci (reportez-vous à la section 5.2 des Directives générales pour les exigences) (1 page maximum)

Le processus d'élaboration et de la soumission du Burkina Faso à la plateforme a été participatif et inclusif à travers les cadres de concertation multisectoriels et pluridisciplinaires (CCIA, CTA) et les différents ateliers dont ont pris part, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile (AMB, SPONG), ainsi que le secteur privé.

Le CTA/PEV composé des partenaires techniques et financiers (OMS, Unicef, AMP, CDC, Rotary International...), les techniciens du ministère de la santé, de la société civile, se réunit une fois par mois et ce cadre a permis de préparer les documents de la plateforme.

Le CCIA présidé par le Ministre de la Santé, est l'instance décisionnelle en matière du PEV et se réunit une fois tous les trois mois de façon ordinaire. Il est composé des partenaires techniques financiers, les autres départements ministériels, la société civile, les ONG, l'association des municipalités... Les partenaires techniques et financiers notamment l'OMS et Unicef participent aux différentes réunions de coordination et apportent des appuis techniques et financiers au programme élargi de vaccination.

Le CTA technique du PEV joue le rôle de groupe national logistique. Il suit les activités de la chaîne d'approvisionnement et coordonne le processus d'élaboration de la présente soumission.

Un comité chargé de coordonner le déploiement des ECF est mis en place et comprend des représentants de l'Unicef.

PARTIE C : ANALYSE DE LA SITUATION ET SOUTIEN DEMANDE

Cette section offre une vue d'ensemble des types d'informations que le CEI s'attendra à recevoir de la part des pays dans leur demande de soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF. Cette section doit être remplie avec les références appropriées aux documents nationaux répertoriés dans la partie B. Les pays doivent fournir une réponse écrite aux questions suivantes.

5. Analyse de la situation de la chaîne d'approvisionnement et de l'ECF du pays (nombre, distribution, fonctionnalités, etc.) (3 pages maximum). *Merci de répondre à toutes les questions*
Les pays sont encouragés à ajouter des renvois (document, titre, numéro de page) aux documents obligatoires joints.

Les informations sont requises pour couvrir les domaines suivants :

- a) *Comment la chaîne d'approvisionnement des vaccins du pays est-elle administrée ?*
- b) *Quels sont les points faibles identifiés dans la chaîne d'approvisionnement du pays ?*
- c) *Quelles sont les interventions qui permettent de résoudre actuellement ces points faibles ?*
- d) *Décrivez les obstacles qui empêchent la mise en œuvre de ces interventions.*
- e) *Décrivez les enseignements, tirés du soutien récent à la chaîne d'approvisionnement, qui contribuent à la demande actuelle de soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF.*
- f) *Quel est le pourcentage des installations qui disposent d'un accès fiable au réseau électrique pendant une durée allant jusqu'à 8 heures, ou plus, par jour ?*

- g) Veuillez indiquer la quantité et le pourcentage d'ECF actuel qui : a) est fonctionnel ; b) est agréé PQS ; c) n'est pas agréé PQS ; et/ou d) est obsolète.
- h) Quel est le pourcentage actuel de la cohorte de naissances qui bénéficie d'un ECF en état de fonctionnement et agréé PQS ?
- i) Quels goulots d'étranglement l'ECF peut-il résoudre dans l'organisation de la chaîne d'approvisionnement actuelle (par exemple, contraintes en termes de capacité ou de technologie) ?
- j) Décrivez tout autre problème lié à la chaîne d'approvisionnement que le soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF permettra d'atténuer ?
- k) Quels sont les besoins globaux en termes d'ECF ?

a) L'organisation de la chaîne d'approvisionnement en vaccins, ECF et autres intrants de vaccination est coordonnée par la Direction de la Prévention par les Vaccinations (DPV). A la suite de la DPV, trois niveaux sont définis et assurent le relais dans la mise en œuvre des activités du programme. Il s'agit du niveau régional (13), district (70) et CSPS (2228).

Le stockage, la distribution des vaccins et autres intrants de vaccination sont faits à tous les niveaux. En outre, le dernier niveau assure les prestations de services de vaccination.

Au niveau central, le rythme d'approvisionnement est de six mois en général, mais ce délai est réduit à deux ou trois mois pour les nouveaux vaccins en raison du volume important qu'ils occupent.

Les dépôts régionaux s'approvisionnent en vaccins au dépôt central à un rythme trimestriel ou bimestriel, en fonction de leur capacité de stockage.

Les dépôts de districts s'approvisionnent auprès des dépôts régionaux, à un rythme bimestriel ou exceptionnellement mensuel, en fonction de leur capacité de stockage.

Les CSPS viennent s'approvisionner auprès des dépôts de districts à un rythme mensuel.

(Cf. chapitre I : plan de réhabilitation page 5-6).

b) A la suite de la GEV 2012, une GEV de supervision a été réalisée en 2015 et fait ressortir les points suivants à améliorer :

- i. Les capacités de stockage (E3) au niveau des CSPS (82%) sont à la limite du seuil de satisfaction étant donnée la vétusté des ECF (plus de 10 ans et non PQS), la quête de l'efficacité (90% des ECF non conformes) et l'introduction des nouveaux vaccins ;
- ii. La maintenance (E5) demeure un des critères de la GEV en souffrance (70 %) en dépit de l'amélioration des scores observés en 2015 ;
- iii. La distribution (E7) dont le score est de 58 % reste problématique en raison de la faible disponibilité de la logistique roulante ;
- iv. 79% des CSPS ne disposent pas d'au moins 8 heures de fourniture en électricité par jour ;
- v. Absence de régulateur de tension pour la protection des équipements au niveau central, régional et de certains districts ; (Cf. rapport d'inventaire page 18) ;
- vi. Insuffisance en ressources humaines formées à la gestion du programme ;
- vii. Insuffisance de la logistique roulante (moto et véhicules) les activités de vaccination ;
- viii. La distance moyenne des CSPS aux sites d'approvisionnement qui est de 35 km demeure élevée ;
- ix. L'accessibilité à un centre de santé est actuellement de 7Km ce qui est supérieure à la norme (5Km).

c) Pour répondre à ces insuffisances, un certain nombre de recommandations ont été faites dans le plan d'amélioration de la GEV de supervision et dans le rapport d'inventaire, parmi

lesquelles on peut citer :

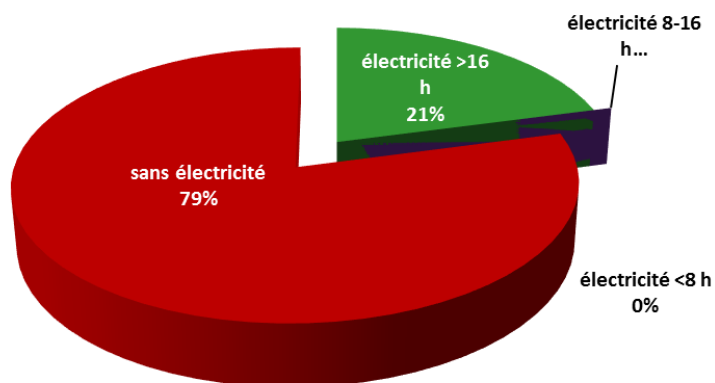
- le renforcement du système de distribution par l'acquisition de moyens logistiques ;
 - l'élaboration et la mise en œuvre du plan de maintenance préventive et curative des ECF;
 - l'acquisition de groupe frigorifique additionnel pour les chambres froides ;
 - la mise en place d'un mécanisme de mise à jour régulière de l'inventaire ;
 - le remplacement des ECF à absorption et non PQS ;
 - le recrutement et le renforcement des capacités des utilisateurs par la supervision et la formation continue (cf. rapport d'inventaire page 19 et plan d'amélioration GEV) ;
 - l'élaboration d'un plan RSS3 ;
 - la soumission à la plateforme d'optimisation des ECF de Gavi ;
 - l'acquisition de matériels informatiques pour la gestion du PEV et le suivi de la température ;
 - Acquisition de 250 cyclomoteurs pour la stratégie avancée ;
 - Projet de construction de 250 CSPS.
- d) Les risques et obstacles à la mise en œuvre de ces interventions sont l'incertitude des financements intérieurs et extérieurs, l'insécurité dans certaines localités et de l'instabilité socio-économique et politique. Pour ce faire, le pays travaillera à la mobilisation des ressources financières, au renforcement de son système sécuritaire et à une stabilité socio-économique et politique.

Le Burkina Faso a bénéficié de l'appui de Gavi à travers le RSS 1 et 2 pour le renforcement de la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, dans la mise en œuvre du RSS 2, la réalisation des activités d'acquisitions a connu quelques difficultés notamment le retard dans l'exécution des marchés, la non-conformité des chambres froides aux spécifications techniques du PQS et la non-satisfaction des acquisitions faites à travers le PADS. Suite à ces constats, le pays s'est engagé à développer un plan de déploiement pour les acquisitions futures, de veiller à la conformité aux normes PQS en vigueur et de passer toutes les acquisitions à travers l'Unicef et ce en adéquation avec la plateforme.

Avec l'expérience pilote sur l'utilisation des réfrigérateurs solaires, les leçons apprises se résument ainsi qu'il suit :

- Réduction des frais de fonctionnement ;
 - Suppression des frais d'approvisionnement en gaz ;
 - Réduction des risques d'incendie lié à l'utilisation du gaz ;
 - Avantages écologiques de l'utilisation de l'énergie renouvelable ;
 - Assez bonne implication des utilisateurs dans la maintenance préventive des ECF solaires ;
 - Bon fonctionnement des ECF solaires.
- e) Au Burkina Faso, à l'exception du dépôt central et des dépôts régionaux, l'accès au réseau électrique reste encore problématique dans les structures sanitaires. Au total, 06 dépôts de districts sur les 70 ont toujours un accès limité à l'électricité. Seulement 21% des CSPS disposent d'une fourniture en électricité de plus de 8 heures/jour, comme l'indique le graphique ci-dessous.

Répartition des CSPS en fonction de la disponibilité en électricité



- f) Il ressort de l'inventaire que 1966 (72%) ECF fonctionnent correctement, 556 (20%) fonctionnent mais nécessite une réparation, 76 (3%) des ECF sont en arrêt pour panne. Les équipements de froid répondant aux normes PIS/PQS sont représentés dans le tableau

PIS	PQS	Non PQ	Ch. Froides	Total
2211 (81%)	443 (16%)	50 (2%)	24 (1%)	2728

Sur l'ensemble des 2728 équipements recensés, 71 ont plus de 15 ans d'utilisation.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des ECF par âge et par état de fonctionnement.

	<= 5ans	5-10ans	10-15ans	> 15ans	Non indiqué	Total
Marche Bien	783	890	243	50	0	1966
Marche, nécessite Réparation	146	258	134	18	0	556
Arrêt pour Panne	16	36	21	3	0	76
Défaut à la réception	0	0	0	0	0	0
Neuf, non installé	0	0	0	0	128	128
Non indiqué	1	0	0	0	1	2
Total	946	1184	398	71	129	2728

- g) Couverture CIBLE /PQS et fonctionnel

Total Population bénéficiant d'ECF PQS	823 776
Total Population au point de prestation de service	19 077 674
% de cohorte bénéficiant d'ECF PQS	4

- h) L'acquisition des ECF permettra de palier à l'insuffisance des capacités de stockage due à l'introduction des nouveaux vaccins surtout au niveau de dépôts des districts et de réduire la fréquence d'approvisionnement des formations sanitaires qui ont de petite capacité de stockage.

Le Burkina Faso s'est engagé à remplacer progressivement tous les équipements non conformes (Cf. rapport d'inventaire page 19) et d'équiper les nouveaux centres de santé dont l'ouverture est en cours.

Un plan stratégique de maintenance a été élaboré et sera financé sur le RSS3 et le budget de l'Etat. Sa mise en œuvre permettra d'assurer la pérennité des ECF.

La mise en place des ECF solaires permettra de réduire les charges de fonctionnement des CSPS liés à l'achat du gaz butane tout en préservant l'environnement.

Les ECF de la plateforme permettront d'améliorer la qualité de conservation des vaccins par un meilleur contrôle de la température.

- i) En outre, l'acquisition des ECF de la plateforme permettra de former les utilisateurs sur l'entretien préventif d'ECF garantissant leur bon fonctionnement et leur durée de vie. Les dispositifs de monitoring de la température intégrés avec les nouveaux ECF offre un meilleur suivi du fonctionnement de la chaîne de froid.
- j) Les besoins globaux estimés en termes d'ECF actifs sont de 2 624 unités et répartis comme suit :
- 146 réfrigérateurs au niveau dépôts des districts et 2 478 réfrigérateurs au niveau CSPS pour les 3 ans.

Modèles	Années		
	2018	2019	2020
TCW 4000 AC	125	27	47
TCW 2000 AC	412		75
TCW 2043 SDD	116	160	
TCW 40 SDD	610	877	175
Total ECF/an	1263	1064	297
Total ECF/phase	2327		297
Total général ECF	2624		

6. Résultats attendus en matière de couverture vaccinale, d'équité et de pérennité (2 pages maximum). Merci de répondre à toutes les questions

Les pays sont encouragés à ajouter des renvois (document, titre, numéro de page) aux documents obligatoires joints.

Les informations sont requises pour couvrir les domaines suivants :

- a) *Comment le soutien demandé à la plateforme contribuera-t-il réellement à l'éradication des inégalités socio-économiques et géographiques et des obstacles en matière de parité, identifiés dans la couverture et l'équité vaccinales ? Les exemples peuvent comprendre (liste non exhaustive) :*
 - *les districts isolés géographiquement ou disposant d'une faible couverture*
 - *les collectivités plus pauvres (par ex. appartenant aux 10 % les plus pauvres de la population)*
 - *les collectivités où les obstacles en matière de parité sont significatifs et/ou celles où peu de femmes sont scolarisées (souvent associé à une couverture moins importante)*
- b) *Quelles sont les analyses qui ont été effectuées ou quels sont les plans en cours pour optimiser la conception du système de distribution de la chaîne d'approvisionnement, afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et de contribuer à atteindre les objectifs en matière de couverture et d'équité ?*
- c) *Dans quelle mesure ces considérations en matière de conception du système ont-elles eu un impact sur le choix d'ECF que la plateforme soutiendra ?*
- d) *Concrètement, comment le soutien de la plateforme permettra-t-il d'améliorer la pérennité du système de la chaîne d'approvisionnement ?*

a) Le Burkina Faso a entrepris des actions en matière de réduction des inégalités socio-économiques, sexo-spécifiques et de parité à travers la gratuité de la vaccination qui est même obligatoire, l'éducation au niveau primaire et des soins infanto-maternels sans distinction de sexe, ni de niveau d'instruction. Le soutien demandé à la plateforme contribuera à l'éradication des inégalités, géographiques, identifiés dans la couverture et l'équité vaccinales par :

- l'équipement des CSPS ne disposant pas d'un ECF ;
- l'équipement des structures ne disposant pas de l'électricité ;
- la dotation des nouveaux CSPS en ECF ;
- l'expansion des ECF au niveau des districts à faible capacité de stockage, difficiles d'accès et à faible couverture vaccinale ;
- le remplacement/réhabilitation des ECF obsolètes pour garantir la disponibilité des vaccins de qualité à toutes les couches sociales (cf. document unique, chapitre II, pages 15-16).

b) Le Burkina dans le souci d'optimiser la chaîne d'approvisionnement a entrepris des actions pour reconfigurer son système logistique. C'est dans ce sens qu'un atelier de réflexion sur la relance du PEV a été organisé en 2016, où les questions d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement ont été abordées. De cet atelier, il est ressorti une proposition d'optimisation de la chaîne de distribution à travers la suppression des dépôts redondants ; la réalisation d'un inventaire des ECF au niveau national et son suivi ; l'analyse de segmentation ; la révision du PPac 2016-2020 et le renforcement des compétences des acteurs dans le domaine du PEV. Le ravitaillement des dépôts régionaux du PEV est désormais assuré par le niveau central. Aussi, un remodelage du système d'approvisionnement est en cours avec l'appui des partenaires.

c) Dans l'estimation et le choix des ECF, des critères pertinents suivants ont été pris en compte :

- la capacité minimale de stockage pour la dotation d'ECF actif ;

- la réduction du niveau de stock de réserve en fonction de la distance par rapport à la source d'approvisionnement en vaccins ;
- le choix d'une même marque d'ECF afin de faciliter l'acquisition des pièces de rechanges et la maintenance ;
- la disponibilité de la source d'énergie renouvelable (soleil) ;
- l'autonomie de maintien de la plage de température même en absence de la source d'énergie ;

Ces critères ont permis d'estimer de façon rationnelle les besoins en ECF.

d) Le soutien permettra de remplacer à point nommé les équipements obsolètes et d'effectuer la transition des réfrigérateurs à absorption vers des ECF performants, sans influencer négativement la couverture vaccinale du pays. La fiabilité et la standardisation de ces ECF ainsi que la mise en place du plan de maintenance prévu permettront de réduire les pannes, ce qui contribuera à améliorer leur performance globale. Par ailleurs, un plan prévisionnel de remplacement des ECF à leur amortissement est en cours d'élaboration. Aussi dans le cadre du transfert des compétences aux collectivités territoriales, des réflexions sont en cours pour renforcer l'autonomie de gestion des formations sanitaires. Elles pourraient contribuer à orienter les efforts pour la pérennité des ECF.

7. Plan d'entretien (et sa source de financement) et mise au rebut de l'équipement (2 pages maximum). Merci de répondre à toutes les questions

Les pays sont encouragés à ajouter des renvois (document, titre, numéro de page) aux documents obligatoires joints.

Les informations sont requises pour couvrir les domaines suivants :

- Comment le pays s'assurera-t-il que certains aspects de l'entretien de la chaîne du froid seront garantis (par ex. l'entretien préventif et correctif, le suivi de la fonctionnalité, les techniciens, le financement de l'entretien, etc.) ?*
 - *À quelle fréquence le pays s'engage-t-il à effectuer l'entretien préventif et correctif (avec le soutien des partenaires) ?*
 - *Quel est le soutien technique prévu pour l'entretien ?*
- Comment le pays surveillera-t-il la bonne exécution de l'entretien préventif et correctif ?*
 - *Quelle(s) source(s) de financement sera (seront) utilisée(s) pour l'entretien ? Dans quelle mesure sont-elles garanties ?*
- Comment le pays mettra-t-il au rebut les équipements obsolètes et irréparables, remplacés par les équipements de la plateforme d'optimisation de l'ECF ?*

- a) Un plan de maintenance est élaboré pour l'entretien préventif et curatif des ECF à cet effet. Ce plan décrit les deux types de maintenance prévus :

- la maintenance préventive et
- la maintenance curative.

La maintenance préventive est assurée par les utilisateurs qui sont formés à cet effet lors de l'installation des ECF. Des tâches journalières, hebdomadaires et mensuelles de maintenance préventive des équipements sont définies dans les manuels/guide élaborés par le programme.

La maintenance curative des chambres froides du niveau central et régional est réalisée par le biais d'un contrat avec une structure privée. Un pool de maintenanciers sera constitué pour assurer la maintenance des ECF au niveau des districts et des CSPS. Pour l'opérationnalisation du plan de maintenance, les stratégies suivantes sont prévues :

- la mise en place d'une structure (direction) centrale de coordination des activités de maintenance et de gestion des ECF ;
- le développement des outils de gestion pour la maintenance de matériel et des ECF ;
- la mise en place des pools de maintenanciers au niveau central ;

- le renforcement de capacité du personnel et des structures dans la maintenance du matériel des ECF à tous les niveaux (Cf. plan de maintenance 2018-2022 page 14-17) ;
- l'acquisition de pièces de rechange.

La mise en œuvre de ce plan ainsi que le suivi sera sous la responsabilité du Ministère de la santé à travers ses directions techniques et l'appui des Partenaires techniques et financiers.

b) Dans le cadre de la mise e œuvre du plan de maintenance, des activités de maintenance préventive et curative sont prévues à cet effet. Aussi, il sera introduit dans le logiciel Endos (DHIS2) des données sur le suivi du fonctionnement de la CdF. Le suivi de la bonne exécution de l'entretien préventif et curatif se fera également à travers les supervisions spécifiques et les sorties de contrôles de la gestion des intrants de vaccination.

Le financement de la maintenance sera assuré par les fonds RSS3 de Gavi et l'Etat.

c) Les équipements obsolètes et irréparables seront mis au rebut conformément aux textes réglementaires en vigueur dans le pays, suivant le décret n°2011-575/PRES/PM/MEF du 18 aout 2011 portant réglementation de l'aliénation des biens mobiliers et matériels reformés et assimilés de l'Etat et de ses démembrements en son article 1, 2 et 3. Les équipements qui devraient être détruits le seront dans le respect des normes environnementales sous la supervision du Ministère en charge de l'environnement.

8. Autres détails de mise en œuvre (1 page maximum). Merci de répondre à toutes les questions
Les pays sont encouragés à ajouter des renvois (document, titre, numéro de page) aux documents obligatoires joints.

Les informations sont requises pour couvrir les domaines suivants :

- a) *Comment le pays facilitera-t-il le rôle du fabricant ou du représentant lors de l'achat, la distribution et l'installation de l'équipement ?*
- b) *Quelle est la source de l'investissement conjoint ? L'investissement conjoint du pays est-il garanti ?*
- c) *Le pays bénéficie-t-il des exemptions de droits de douane pour l'ECF ? Dans l'affirmative, veuillez joindre la pièce justificative.*

a) Les achats seront faits à travers l'Unicef. Le pays, afin de faciliter le rôle du fabricant, va élaborer un plan de déploiement opérationnel détaillé comportant le type de matériel, les sites, les contacts des bénéficiaires, les distances aller-retour. En plus, le niveau central, régional et district accompagnera le fabricant dans l'installation des ECF et confirmera leur bon fonctionnement. Le pays mettra en place un comité de pilotage du déploiement opérationnel des ECF. Il envisage également solliciter une assistance technique pour la planification, la gestion du déploiement ainsi que le suivi et l'évaluation de la plateforme.

b) Le montant de l'investissement conjoint du pays s'élève à **\$ 3 856 632 US**. Ce montant est sécurisé sur les fonds RSS3 de Gavi.

L'UNICEF par le biais duquel les ECF seront acquis, bénéficie d'une exonération des droits de douane suivant le certificat d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) N°2016-292/MEF/SG/DGI/DLC/SRPC du 29 Juillet 2016 ainsi que l'arrêté N 027 /93 /MFP /SG /DGD portant suppression des exonérations fiscales.

PARTIE D : PHASE DE SOUTIEN INITIAL

Cette **phase de soutien initial (approx. années 1 et 2)** est conçue pour répondre aux besoins urgents en ECF qui contribueront à la réalisation durable en matière de couverture et d'équité, de protéger les stocks de vaccins, à compléter les investissements dans les autres « fondamentaux », à mettre en œuvre, de façon pérenne, l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement.



Les budgets **ne comprennent pas** les coûts opérationnels.
Les coûts opérationnels doivent être financés par le ministère de la Santé ou les autres partenaires.

ECF

Des informations complémentaires sur les demandes de plan de remise en état et d'expansion de l'ECF, de choix de l'équipement et de plan de déploiement stratégique sont indiquées à l'annexe 3 des directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF, disponibles sur <http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/>

9. Besoins en ECF prioritaires (urgents) (3 pages maximum)

Fournissez des informations relatives à **2 à 4 besoins en ECF prioritaires (urgents)**, telles que répertoriées dans le « plan de remise en état et d'expansion de l'ECF, et dans le plan de sélection et de déploiement stratégique de l'équipement ».

Pour chaque besoin prioritaire (urgent), merci de fournir les informations suivantes :

1. **Le besoin** : type d'activité (par ex. remplacement d'ECF obsolète, ajout d'ECF aux établissements non équipés etc.) ; site (établissement) ECF spécifique ; type d'équipement requis ; quantité d'appareils.
2. **Justification** : raisons du besoin urgent (par ex. zone de couverture en ECF et/ou en vaccination faible (Penta3), obstacles en matière de parité, population mobile, etc.) ; couverture actuelle en ECF et en vaccination (Penta3) dans la zone de la population.
3. **Résultat escompté** : augmentation anticipée de la couverture en ECF et en vaccination (Penta3) ; progrès anticipé vis-à-vis d'une inégalité identifiée (décrivez, conformément au cadre de performance du pays).
4. **Budget total ECF** : comprend la part de Gavi ainsi que la part d'investissement conjoint du pays

Besoin en ECF prioritaire (urgent) N°1

Le besoin

Un total de 2 299 sites (CSPS et districts) seront équipés au cours de la phase initiale 2018-2019, dont 1940 réhabilitation/remplacement en ECF, 71 expansions et 288 extensions.
288 CSPS qui font la vaccination sans réfrigérateur seront dotés d'un équipement chaîne du froid (en extension) :

- 13 ont l'électricité et seront dotés d'un ECF électrique.
- 275 CSPS restants sera doté d'ECF solaire.

sur les 1940 en réhabilitation/remplacement,

- 646 CSPS sans une capacité adéquate (ECF non PQ ou non fonctionnel), seront dotés en ECF (en remplacement).
 - 195 sont électrifiés et seront dotés d'un ECF électrique avec capacité suffisante en remplacement de l'équipement existant.
 - 451 CSPS sans électricité et sans capacité adéquate de CdF, seront doté en ECF solaire à commande directe avec compartiment congélation en remplacement de l'équipement

	<p>existant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1294 centres de santé disposent d'ECF obsolètes et seront dotés d'un ECF en remplacement selon la politique du pays. <ul style="list-style-type: none"> o 1037 sont sans électricité et seront dotés d'ECF solaires avec compartiment congélation o 257 sont électrifiés et seront dotés d'ECF électriques avec compartiment congélation - 71 sites (district) seront dotés de 99 ECF électriques en expansion de la chaîne du froid au cours des deux premières années. <p>Le pays ne prévoit pas pour l'instant acquérir des portes vaccins car disposant d'un nombre suffisant dans les centres de santé et 4276 en stock au niveau central.</p>
La justification	<p>Ces besoins urgents ont été définis sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'ECF pour le stockage des vaccins dans les CSPS identifiés ; - Vétusté et mauvais fonctionnement des ECF existant ; - Faible couverture de ces CSPS en équipement ECF ; - Capacité de stockage insuffisante dans les dépôts des districts identifiés ; - Amélioration de l'équité ; - Offrir une capacité de stockage fiable et adaptée aux besoins des nouveaux vaccins au-delà de 2020 ; - Offrir une capacité de production d'accumulateurs de froid nécessaire lors du transport des vaccins ; - La perte de vaccins sera minimisée.
Le résultat escompté	<ul style="list-style-type: none"> - La couverture et l'équité vaccinale sont améliorées
Le budget total ECF	<p>Le budget total est de \$ 17 343 614 US dont ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissement conjoint du Burkina = \$ 3 468 723 US - Part de Gavi = \$ 13 874 891 US
Besoin en ECF prioritaire (urgent) N°2	
Le besoin	
La justification	
Le résultat escompté	
Le budget total ECF	
Besoin en ECF prioritaire (urgent) N°3	
Le besoin	

La justification	
Le résultat escompté	
Le budget total ECF	
BUDGET ECF GÉNÉRAL TOTAL : Soutien initial (années 1 et 2)	\$ 17 343 614 US

10. Résumé PHASE DE SOUTIEN INITIAL plan de remplacement/réhabilitation, expansion et extension

Tous les pays doivent remplir cette section afin de renseigner le nombre d'équipement et de sites dont les équipements de la plateforme remplaceront/réhabiliteront, épandront ou étendront la chaîne du froid en fonction des objectifs du pays. Voir la Section 6.2 des directives de la plateforme d'optimisation d'ECF pour définitions de remplacement/réhabilitation, expansion et extension. Les données renseignées dans le tableau ci-dessous doivent être alignées avec celles dans la section 9 ci-dessus et aux autres sections du formulaire.

	Remplacement/Réhabilitation				Expansion		Extension	
	Sites existants ayant des équipements existants NON PQS (qui ne fonctionnent pas) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayant des équipements volumineux)		Sites existants ayant équipements PQS (obsolètes et non fonctionnels) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayant des équipements volumineux)		Equiper les sites existants avec des équipements ADDITIONNELS afin de faire face à l'introduction des nouveaux vaccins et/ou servir une population croissante		Equiper les sites existants et nouveaux points de prestation de service (prend en compte les sites qui offrent ou non la vaccination et ceux qui sont sans équipements actifs [réfrigérateur]) à équiper avec les équipements de la plateforme	
	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites
	646	646	1294	1294	99	71	288	288
Total	646	646	1294	1294	99	71	288	288

11. Activités en cours ou prévues concernant d'autres fondamentaux de la chaîne d'approvisionnement au cours de la phase de soutien initial

Dans cette section, des liens doivent être établis entre la demande de soutien relative à la plateforme d'optimisation de l'ECF, les investissements existants de Gavi (en particulier par le biais du soutien au renforcement du système de santé) et le soutien à la chaîne d'approvisionnement par d'autres partenaires.

Décrivez les activités prévues ou en cours relatives à d'autres fondamentaux de la chaîne d'approvisionnement (voir la section 3.1 des directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF) au cours de la phase de soutien initial, y compris leurs sources de financement. Les réponses à cette section doivent être en lien avec le plan d'amélioration de la GEV.

Gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement

Décrivez toutes les actions en cours ou prévues visant à améliorer la disponibilité et la performance des gestionnaires de chaîne d'approvisionnement, leurs sources de financement et le soutien partenaire.

- Organiser une session de formation des douaniers et des transitaires aux procédures de stockage et de manipulation des vaccins.
 - Former tous le personnel de la DPV à la sécurité au travail dans les entrepôts frigorifiques et les équiper convenablement (habits chauds).
 - Former 90 personnes sur la maintenance préventive des équipements de la CdF sur l'ensemble du pays
 - Former 65 agents des DRS impliqués dans la gestion du PEV à la sécurité au travail dans les entrepôts frigorifiques et les équiper convenablement (habits chauds).
 - Former 3 personnes par structure (région, district) chargé du transport des vaccins des régions (chauffeurs, manutentionnaires, mécaniciens ...) sur la conduite à tenir en cas d'urgence et les doter de système de communication approprié (flotte).
 - Former 2 agents par région impliqués dans la gestion/manipulation des vaccins au niveau de chaque dépôt sur la conduite à tenir en cas d'exposition des vaccins à la congélation.
 - Réaliser une évaluation GEV en 2017
- Source de financement : budget Etat/ RSS3/PTF

Données nécessaires à la gestion de la chaîne d'approvisionnement


Décrivez toutes les actions en cours ou prévues relatives aux données de gestion, leurs sources de financement et le soutien partenaire. Veuillez notamment préciser comment les améliorations de la fonctionnalité des systèmes de gestion logistique accroîtront la visibilité des informations actualisées et exactes concernant le stock de vaccins à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement en vaccins.


- Elaborer, diffuser et mettre en œuvre des procédures opératoires normalisées pour la gestion efficace des vaccins.
- Effectuer des inventaires trimestriels des stocks de vaccins et consommables et faire les ajustements correspondants dans le registre de gestion des stocks ;
- Mettre en place un registre de gestion et de suivi des formations du personnel y compris celles dispensées à l'international.
- Réaliser une fois par semestre une supervision formative conjointe des gestionnaires de vaccins et consommables au niveau central en collaboration avec les

	<p>partenaires du PEV (OMS, Unicef)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les gestionnaires à l'utilisation du DVD/MT. <p><i>Source de financement : budget Etat/ RSS3, PTF</i></p>
<p>Conception optimisée et efficace du système de distribution</p> <p><i>Décrivez toutes les activités en cours ou prévues relatives à l'optimisation du système de distribution, leurs sources de financement et le soutien partenaire.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les réflexions avec les partenaires notamment avec l'Unicef pour optimiser la chaîne d'approvisionnement. - Réaliser une étude sur les taux de pertes de vaccins avec l'appui de l'OMS. - Approvisionner les régions en intrants vaccinaux. <p><i>Source de financement : budget Etat/ PTF</i></p>
<p>Processus d'amélioration continue</p> <p><i>Décrivez toutes les actions en cours ou prévues relatives aux données de gestion, leurs sources de financement et le soutien partenaire.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et présenter le rapport mensuel de gestion de stock au CTA /PEV et au CCIA - Partager mensuellement le SMT/DVD avec les partenaires (Unicef/OMS /Gavi) ; - former les gestionnaires des données du PEV sur le logiciel DHIS2. <p><i>Source de financement : budget Etat/ PTF</i></p>
<p>Surveillance de la température</p> <p><i>Décrivez les dispositifs de surveillance de la température actuellement disponibles dans le pays. Par ex., niveau central (CTMS), niveaux sous-nationaux, niveaux de distribution et de services les plus faibles (30 dispositifs DTR et RTM) et pendant le transport (freeze tags - surveillance électronique de la température des marchandises sensibles au gel)</i></p> <p><u><i>Décrivez également les mesures en place pour :</i></u></p> <p><i>a) obtenir les données de température des différents dispositifs ;</i></p> <p><i>b) interpréter les alertes de température suivantes (maintenance curative) ;</i></p> <p><i>c) en cas de dispositifs RTM, merci de fournir des précisions sur les procédures opératoires normalisées (SOP) pour chaque intervenant dans le système de surveillance de la température ; et</i></p> <p><i>d) Les pays souhaitant acquérir ses outils devraient démontrer que les coûts récurrents à leur utilisation, tels que les RH, la transmission des données et leur analyse, seront pris en compte et renseigner dans cette section.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt central : MULTIOLOG2 - Dépôts régionaux : fridge-tag2, Multilog2 - Dépôts districts : fridge-tag2 - CSPS : fridge-tag2 <p>Les indicateurs de gel ne sont pas utilisés lors du transport des vaccins.</p> <p>Les mesures suivantes sont en place pour la gestion des données de la température :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Une fiche de relevée biquotidienne de la température est utilisée à tous les niveaux b) Analyse des fiches de relevée de la température et de l'enregistrement des données du Fridge-tag et des MULTIOLOG2 c) Les dispositifs RTM de surveillance de la température à distance ne sont pas encore utilisés à tous les niveaux.

PARTIE E : PHASE DE SOUTIEN ACCRU

La seconde phase de soutien à la plateforme d'optimisation de l'ECF aura lieu à partir de la troisième année et au-delà. Cette phase devra prendre en compte les besoins additionnels en équipements de la chaîne du froid dans le cadre de l'optimisation et de la pérennisation de la chaîne d'approvisionnement.

	<p>Les budgets ne comprennent pas les coûts opérationnels.</p> <p>Les coûts opérationnels doivent être financés par le ministère de la Santé ou les autres partenaires.</p>
---	--

	<p>Des informations complémentaires sur les demandes de plan de remise en état et d'expansion de l'ECF, de choix de l'équipement et de déploiement stratégique sont indiquées à l'annexe 3 des directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF, disponibles sur http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/</p>
---	---

12. Besoins en ECF prioritaires (complémentaires) (3 pages maximum)

Fournissez des informations relatives à **2 à 4 besoins en ECF prioritaires (complémentaires)**, telles que répertoriées dans le « plan de remise en état et d'expansion de l'ECF, et dans le plan de sélection et de déploiement stratégique de l'équipement ».

Pour chaque besoin prioritaire (complémentaire), merci de fournir les informations suivantes :

1. **Le besoin** : type d'activité (par ex. remplacement d'ECF obsolète, ajout d'ECF aux établissements non équipés etc.) ; site (établissement) ECF spécifique ; type d'équipement requis ; quantité d'appareils.
2. **La justification** : raisons du besoin urgent (par ex. zone de couverture en ECF et/ou en vaccination faible (Penta3), obstacles en matière de parité, population mobile, etc.) ; couverture actuelle en ECF et en vaccination (Penta3) dans la zone de la population.
3. **Le résultat escompté** : augmentation anticipée de la couverture en ECF et en vaccination (Penta3) ; progrès anticipé vis-à-vis d'une inégalité identifiée (décrivez, conformément au cadre de performance du pays).
4. **Le budget total ECF** : comprend la part de Gavi ainsi que la part d'investissement conjoint du pays

Besoin en ECF prioritaire (complémentaire) N° 1 :

Le besoin	<p>Un total de 293 sites (districts et CSPS) est à équiper au cours de la phase accrue 2020-2021, avec 122 ECF électriques et 175 ECF solaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 250 nouveaux CSPS en prévision d'ouverture seront équipés en ECF (en extension) soit : <ul style="list-style-type: none"> o 75 CSPS avec électricité seront dotés d'ECF électrique. o 175 CSPS restants seront dotés d'ECF solaire. - 43 sites de districts seront équipés avec 47 ECF électriques en réhabilitation des dépôts de district.
La justification	<p>Ces besoins ont été définis sur la base des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nouvelles constructions de CSPS - insuffisance de capacité de stockage requise - vétusté et obsolescence des ECF
Le résultat escompté	<ul style="list-style-type: none"> - maintien de la couverture vaccinale à un niveau élevé - amélioration de l'accessibilité de l'offre des services de vaccination - amélioration de la qualité des services de vaccination - Amélioration de la couverture et l'équité vaccinale
Le budget total	Le budget total est de \$ 1 939 548 US dont :

ECF	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement conjoint du Burkina \$ 387 910 US - Part de Gavi : \$ 1 551 639 US 	
Besoin en ECF prioritaire (complémentaire) N° 2 :		
Le besoin		
La justification		
Le résultat escompté		
Le budget total ECF		
Besoin en ECF prioritaire (complémentaire) N° 3 :		
Le besoin		
La justification		
Le résultat escompté		
Le budget total ECF		
Le budget total ECF		
BUDGET ECF GÉNÉRAL TOTAL : « Soutien accru » (années 3, 4 et 5)	\$ 1 939 548 US	

13. Résumé PHASE DE SOUTIEN ACCRU plan de remplacement/réhabilitation, expansion et extension

Tous les pays doivent remplir cette section afin de renseigner le nombre d'équipement et de sites dont les équipements de la plateforme remplaceront/réhabiliteront, épandront ou étendront la chaîne du froid en fonction des objectifs du pays. Voir la Section 6.2 des directives de la plateforme d'optimisation d'ECF pour définitions de remplacement/réhabilitation, expansion et extension. Les données renseignées dans le tableau ci-dessous doivent être alignées avec celles dans la section 9 ci-dessus et aux autres sections du formulaire.

		Remplacement/Réhabilitation		Expansion		Extension			
		Sites existants ayant des équipements existants NON PQS (qui ne fonctionnent pas) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayant des équipements volumineux)		Sites existants ayant équipements PQS (obsolètes et non fonctionnels) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayant des équipements volumineux)		Equiper les sites existants avec des équipements ADDITIONNELS afin de faire face à l'introduction des nouveaux vaccins et/ou servir une population croissante		Equiper les sites existants et nouveaux points de prestation de service (prend en compte les sites qui offrent ou non la vaccination et ceux qui sont sans équipements actifs [réfrigérateur]) à équiper avec les équipements de la plateforme	
		Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites	Nbr d'équipement	Nbr de sites
						47	43	250	250
Total						47	43	250	250

14. Activités en cours ou prévues en matière d'autres fondamentaux de la chaîne d'approvisionnement au cours de la phase de soutien accru

Dans cette section, des liens doivent être établis entre la demande de soutien relative à la plateforme d'optimisation de l'ECF, les investissements existants de Gavi (en particulier par le biais du soutien au renforcement du système de santé) et le soutien à la chaîne d'approvisionnement par d'autres partenaires.

Décrivez les activités prévues ou en cours en matière d'autres fondamentaux de la chaîne d'approvisionnement (voir la section 3.1 des directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF) au cours de la phase de soutien accru, y compris leurs sources de financement. Les réponses à cette section doivent être en lien avec le plan d'amélioration de la GEV.

Gestionnaires de la chaîne d'approvisionnement

Décrivez toutes les actions en cours ou prévues visant à améliorer la disponibilité et la performance des gestionnaires de chaîne d'approvisionnement, leurs sources de financement et le soutien partenaire.

Données nécessaires à la gestion de la chaîne d'approvisionnement

Décrivez toutes les actions en cours ou prévues relatives aux données de gestion, leurs sources de financement et le soutien partenaire. Veuillez notamment préciser comment les améliorations de la fonctionnalité des systèmes de gestion logistique accroîtront la visibilité des informations actualisées et exactes concernant le stock de vaccins à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement en vaccins.

Conception optimisée et efficace du système de distribution

Décrivez toutes les activités en cours ou prévues relatives à l'optimisation du système de distribution, leurs sources de financement et le soutien partenaire.

Processus d'amélioration continue

Décrivez toutes les actions en cours ou prévues relatives aux données de gestion, leurs sources de financement et le soutien partenaire.

Surveillance de la température

Décrivez la façon dont le système de surveillance de la température va évoluer. Quels sont les dispositifs qui seront utilisés ? Décrivez également les mesures en place pour :

- a) obtenir les données de température des différents dispositifs ;*
- b) interpréter les alertes de température suivantes (maintenance curative) ;*

Une évaluation GEV sera réalisée à l'issue de laquelle un plan d'amélioration sera élaboré. Ce plan permettra de renseigner cette partie lors de l'évaluation conjointe.

- a)
 - Dépôt central : MULTILOG2, RTM
 - Dépôts régionaux : le pays va s'aligner sur les directives de l'OMS en équipant tous les dépôts régionaux de RTM.
 - Dépôts districts : dispositifs de monitoring température 30 jours (30 DTR) ou dispositifs de surveillance continue de la température à distance (RTM).
 - CSPS : au moins un dispositif de monitoring température 30 jours type fridge-tag2.

c) en cas de dispositifs RTM, merci de fournir des précisions sur les procédures opératoires normalisées (SOP) pour chaque intervenant dans le système de surveillance de la température ; et

d) Les pays souhaitant acquérir ses outils devraient démontrer que les coûts récurrents à leur utilisation, tels que les RH, la transmission des données et leur analyse, seront pris en compte et renseigner dans cette section.

b) Les mesures suivantes seront mises en place pour la gestion des données de la température :

- l'utilisation d'une fiche de relevée biquotidienne de la température à tous les niveaux.

- Analyse des fiches de relevée de la température et de l'enregistrement des données du Fridge-tag et des MULTILOG2.

- Existence d'un plan d'urgence à tous les niveaux

c) Les dispositifs RTM de surveillance de la température à distance ne sont pas encore utilisés.

PARTIE F : MODELE DE BUDGETISATION

Cette section indique le nombre d'appareils demandés et le budget correspondant. Le CEI estimera un montant d'investissement maximal (et le nombre indicatif d'appareils) correspondant à la demande de soutien pour sa recommandation d'approbation et la décision ultérieure de Gavi.

Cependant, le nombre d'appareils, en consultation avec le secrétariat et les partenaires nationaux, peut être modifié lors de l'établissement du plan opérationnel détaillé, qui fait suite à la proposition de plateforme et le soutien peut varier dans les limites du montant maximal accordé.

Les budgets doivent être saisis dans le modèle de budget attaché et faire référence aux **directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF, au guide technologique de la plateforme d'optimisation de l'ECF, aux prix pré-budgétés de l'ECF et à l'outil d'analyses TCO (Total Cost of Ownership – Coût total de possession).**

15. Plateforme d'optimisation de l'ECF – Modèle de budget

À remplir par **TOUS** les pays après le choix de l'équipement qui répond au mieux à leurs besoins en ECF (modèle ou marque spécifique).

Les pays établiront leur budget à l'aide des prix PQS indicatifs et des estimations des ensembles de services correspondants (selon que l'équipement est sur ou hors réseau et en fonction des coûts estimés de l'ensemble de services).

Les fourchettes des prix pré-budgétés sont fournies dans ce modèle.

Comment remplir le modèle de budget: les pays doivent:

- Sélectionner le modèle d'équipement approprié de la liste des équipements. Cette liste est basée sur le « Type d'équipement et source d'énergie »
- Renseigner le « Coût indicatif des ensembles de services » ainsi que le « Nombre d'équipements »
- Dans les cellules **CA** et **CB** de la feuille « Choix du modèle spécifié d'ECF » (à droite du tableau « DEMANDE DE PLATEFORME D'OPTIMISATION TOTALE DE L'ECF »), les pays doivent renseigner leur 2^{ème} et 3^{ème} préférence pour chaque modèle sélectionné. Ses deux préférences doivent être de la même « Catégorie de la capacité en matière de stockage des vaccins en L » que leur modèle sélectionné. **Gavi, et les membres de l'Alliance notamment UNICEF, feront tout le nécessaire afin que les pays reçoivent les équipements de leur 1^{er} choix. Cependant, les délais de fabrication entre autres pourront résulter aux pays de recevoir un « coût estimés » pour leur 2^{ème} ou 3^{ème} choix.**

Le modèle de budget doit être envoyé en même temps que le formulaire dûment renseigné.

Budget pour les coûts supplémentaires et les frais d'approvisionnement de l'Unicef :

- **Coût supplémentaire:** un forfait de 7% additionnel sur la demande totale annuelle des pays a été intégré dans le modèle de budget. Ce montant sera utilisé par exemple pour prendre en compte du taux de change, de la variabilité budgétaire en matière d'équipements, des différences de coûts relatives aux ensembles de services, aux surestaries et aux coûts afférents, ou tout simplement la mise en œuvre du protocole de déviation. Ce montant sera retourné au pays si non utilisé.
- **Frais d'approvisionnement de l'Unicef:** Les pays devront payer à l'Unicef les frais d'approvisionnement annuel sur leur investissement conjoint uniquement. Ses frais seront inférieurs ou égal à 8.5% de l'investissement conjoint du pays. Les pays sont encouragés à solliciter ce montant auprès du bureau pays de l'Unicef.

PARTIE G : CADRE DE PERFORMANCE

Les pays doivent inclure les **indicateurs de la plateforme d'optimisation de l'ECF** dans la demande de soutien ainsi que dans le cadre de performance actuel et/ou proposé au RSS de Gavi, après approbation de la proposition.

Selon leur contexte particulier, les pays doivent choisir les sources de données les mieux adaptées pour l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du programme et les progrès par rapport aux objectifs établis. Ceci devrait être abordé avec les partenaires (qui peuvent fournir une assistance technique) et le secrétariat de Gavi.

Les mises à jour des rapports programmatiques et l'actualisation des indicateurs et objectifs feront partie du cadre de performance de Gavi et du processus annuel d'évaluation conjointe. Il est attendu que les pays définissent les indicateurs SMART (Spécifiques, Mesurables, Ambitieux, Réalistes, Temporels) pertinents à surveiller et à la lumière desquels ils rédigeront leurs rapports pour démontrer les résultats ou impacts intermédiaires.

ECF

Des informations complémentaires sur la mise en place d'indicateurs pertinents, y compris une liste de sources de données possibles, sont fournies à l'annexe 7.2 des directives de la plateforme d'optimisation de l'ECF, disponibles sur <http://www.gavi.org/soutien/processus/demander/>

17. Surveillance des indicateurs et exigences en matière de rapports

Au *minimum*, les pays doivent contrôler et établir des rapports sur :

- **5 indicateurs de résultats intermédiaires OBLIGATOIRES ;**
- **1 indicateur de résultats intermédiaires OBLIGATOIRE si les pays s'approvisionnent en caissons réfrigérés qui protègent contre le gel et de porte-vaccins auprès d'un prestataire indépendant et**
- **1 à 3 indicateur(s) COMPLÉMENTAIRE(S) de résultats intermédiaires.**

Indicateurs OBLIGATOIRES de résultats intermédiaires (doivent inclure la valeur de référence, la source des données, les objectifs et la fréquence des rapports) :

- 1) **Remplacement/réhabilitation d'ECF dans les sites équipés** : pourcentage de sites existants (équipés ou non) ayant des équipements existants NON PQS (qui ne fonctionnent pas) et équipements PQS (obsolètes et non fonctionnels) qui doivent être remplacés par les équipements ILRs, SDD ou glacière de long durée (prend en compte les sites ayant des équipements volumineux) ;
- 2) **Expansion d'ECF dans les sites équipés** : pourcentage de sites existants qui a besoin d'être équipé avec des équipements ADDITIONNELS afin

de faire face à l'introduction des nouveaux vaccins et/ou servir une population croissante ;

- 3) **Extension d'ECF dans les nouveaux sites les sites existants sans équipement** : pourcentage des nouveaux points de prestation de service (prend en compte les sites qui offrent ou non la vaccination et ceux qui sont sans équipements actifs [réfrigérateur]) à équiper avec les équipements de la plateforme;
- 4) **Maintenance des équipements de chaîne de froid** : Indicateur défini proposé par pays pour refléter l'entretien adéquat de l'équipement ; par exemple le pourcentage d'établissements équipés d'une chaîne du froid opérationnelle,³ tel que démontré par le monitoring à distance de la température ;
- 5) **Ratio hors-gel/non hors-gel** : Proportion de glacières/porte-vaccins hors-gel vs glacières/porte-vaccins non hors-gel dans le pays

VEUILLEZ UTILISER LE TABLEAU CI-DESSOUS POUR COMPLETER LES INDICATEURS OBLIGATOIRES

Indicateur (saisir le nom de l'indicateur tel qu'indiqué ci-dessus)	Définition (fournir une définition si aucune définition n'est spécifiée)	Source de données (identifier la source de données)	Périodicité (annuelle, semestrielle, trimestrielle, etc.)	Valeur de référence (année) Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages	Objectif année 1 Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages	Objectif année 2 Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages	Objectif année 3 Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages
Remplacement d'ECF dans les sites équipés	Pourcentage de site équipés remplaçant l'ECF par tout équipement ILR (réfrigérateur à garniture réfrigérante), SDD	Plan de déploiement Outil d'inventaire Rapport d'installation	Annuelle	Numérateur = 0 Dénominateur = 903+1037=1940 Pourcentage =0%	Numérateur =903 Dénominateur =1940 Pourcentage =46,54%	Numérateur = 903+1037=1940 Dénominateur =1940 Pourcentage =100%	Numérateur = Dénominateur = Pourcentage =%

³ **Définition de l'indicateur** : % d'ECF opérationnel(s) = (# de dispositifs d'ECF opérationnels) / (nombre total de dispositifs d'ECF désignés pour utilisation). Les dispositifs d'ECF pris en compte pour cet indicateur comprennent tous les réfrigérateurs, les dispositifs de stockage passifs fixes, les chambres froides et les congélateurs désignés pour les séries de vaccins. Le numérateur et le dénominateur doivent être recueillis depuis la même zone géographique/période et ne doivent pas inclure les équipements hors service. La fonctionnalité de l'ECF est définie au sens large pour signifier que l'appareil est opérationnel, à un moment précis dans le temps, pour le stockage des vaccins.

	<i>ou passifs à long terme et admissibles pour la plateforme, quelle que soit la source de financement</i>						
Expansion d'ECF dans les sites équipés	<i>Pourcentage des sites équipés avec les équipements de la plateforme (ILR, SDD ou passifs à long terme)</i>	<i>Plan de déploiement Outil d'inventaire Rapport d'installation</i>		<i>Numérateur =0 Dénominateur = 44+27+43 = 114 Pourcentage = 0%</i>	<i>Numérateur =44 Dénominateur =114 Pourcentage = 38,59 %</i>	<i>Numérateur = 27 +44 =71 Dénominateur =114 Pourcentage = 62,28 %</i>	<i>Numérateur =44+27+43=114 Dénominateur =114 Pourcentage =100 %</i>
Extension d'ECF dans les nouveaux sites les sites existants sans équipement	<i>Pourcentage de sites précédemment sans équipement, nouvellement équipés avec des appareils admissibles pour la plateforme (ILR, SDD ou passifs à long terme)</i>	<i>Plan de déploiement Outil d'inventaire Rapport d'installation</i>	<i>Annuelle</i>	<i>Numérateur =0 Dénominateur =288+250 = 538 Pourcentage =0</i>	<i>Numérateur =288 Dénominateur =538 Pourcentage =53,53 %</i>	<i>NA</i>	<i>Numérateur =288+250=538 Dénominateur =538 Pourcentage =100 %</i>
Maintenance des équipements de chaîne de froid	<i>Pourcentage d'ECF ayant bénéficié d'une maintenance préventive ou curative</i>	<i>Rapport sur la situation de la CdF</i>	<i>annuelle</i>	<i>Numérateur =nombre d'ECF ayant bénéficié d'une maintenance Dénominateur = nombre total d'ECF Pourcentage =</i>	<i>Numérateur =nombre d'ECF ayant bénéficié d'une maintenance Dénominateur = nombre total</i>	<i>Numérateur =nombre d'ECF ayant bénéficié d'une maintenance Dénominateur = nombre total d'ECF</i>	<i>Numérateur =nombre d'ECF ayant bénéficié d'une maintenance Dénominateur = nombre total d'ECF</i>

					<i>d'ECF</i> <i>Pourcentage</i> <i>=</i>	<i>Pourcentage =</i>	<i>Pourcentage =</i>
Ratio hors-gel/non hors-gel	<i>Proportion de glacières/portevaccins hors-gel vs glacières/portevaccins non hors-gel dans le pays</i>	<i>Plan de déploiement</i> <i>Outil d'inventaire</i>	<i>Annuelle</i>	<i>Numérateur =0</i> <i>Dénominateur = 0</i> <i>Pourcentage = 0%</i>	<i>Numérateur =0</i> <i>Dénominateur =0</i> <i>Pourcentage =%</i>	<i>Numérateur =0</i> <i>Dénominateur =0</i> <i>Pourcentage = 0</i>	<i>NA</i>

Indicateur(s) COMPLÉMENTAIRE(S) des résultats intermédiaires Les pays doivent suggérer 1 à 3 indicateur(s) de résultats intermédiaires pour le suivi de la performance de la remise en état, expansion, entretien et/ou autres fondamentaux de la chaîne du froid (y compris le référentiel, la source des données, les cibles et la fréquence des rapports).

Exemples d'indicateurs complémentaires de résultats intermédiaires :

1. **Statut opérationnel d'équipement de la chaîne du froid** : proportion d'ECF opérationnels et proportion de districts disposant d'au moins 90 % d'équipement fonctionnel ;
2. **Perte de flacons fermés** : proportion au niveau national, du district et de l'établissement ;
3. **Proportion de demande prévue** : proportion d'utilisation réelle par rapport aux prévisions (vaccins) ;
4. **Pleine disponibilité des stocks** : proportion des établissements/districts sans aucune rupture de stock ;
 - a. **Stocks conformes au plan** : pourcentage des établissements/magasins/districts ayant des stocks entre les niveaux de stock minimum et maximum ;
5. **Alertes de température** : fréquence et magnitude des alertes de chaleur et de froid, par période de surveillance (à savoir variation de température) et nombre de dispositifs d'ECF avec plus d'un certain niveau de variation de température ;
6. **Taux d'utilisation du tableau de bord des établissements de santé, analyse et utilisation en temps opportun pour la prise de décision** ;
7. **Livraison ponctuelle et complète** : proportion de commandes livrées dans leur intégralité et dans les délais **ou**
8. **Nombre de gestionnaires de santé formés et envoyés pour surveiller la chaîne d'approvisionnement et le taux d'activités de suivi signalées.**

VEUILLEZ UTILISER LE TABLEAU CI-DESSOUS POUR COMPLETER LES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

Indicateur (saisir le nom de l'indicateur complémentaire)	Définition (fournir une définition si aucune définition n'est spécifiée)	Source de données (identifier la source de données)	Périodicité (annuelle, semestrielle, trimestrielle, etc.)	Valeur de référence (année) Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages	Objectif année 1 Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages	Objectif année 2 Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages	Objectif année 3 Préciser le numérateur et le dénominateur pour les pourcentages
1. Pleine disponibilité des stocks	proportion des établissements/districts sans aucune rupture de	SMT/DVDMT	Annuelle	Numérateur =0 Dénominateur =	Numérateur =84 Dénominateur	Numérateur =84 Dénominateur =	Numérateur =84 Dénominateur

	stock			84 Pourcentage = 0%	=84 Pourcentage =100	84 Pourcentage =100.	=84 Pourcentage =100
2. Perte de flacons fermés : proportion au niveau national, du district et de l'établissement ;	Proportions des dépôts n'ayant pas connus de pertes en flacons fermés	Rapports, registre de gestion des stocks, SMT/DVD	Annuelle	Numérateur =0 Dénominateur = 0 Pourcentage = 0%	Numérateur =. Dénominateur =. Pourcentage =.	Numérateur =. Dénominateur =. Pourcentage =.	Numérateur =. Dénominateur =. Pourcentage =.
3. Livraison ponctuelle et complète (taux de satisfaction)	Proportions des commandes satisfaites à temps et complètes	SMT/DVD	Annuelle	Numérateur =0 Dénominateur = 83 Pourcentage = 0%	Numérateur =83 Dénominateur =83 Pourcentage =100	Numérateur =83 Dénominateur =83 Pourcentage =100	Numérateur =83 Dénominateur =83 Pourcentage =100
1.							
2.							
3.							
Ajouter des indicateurs supplémentaires ICI au besoin							

